

PLAN DE COURS

ECN-7290 : Modélisation en équilibre général calculable

NRC 21117 | Hiver 2020

Mode d'enseignement : À distance

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Les modèles d'équilibre général calculable sont des outils d'analyse économique largement utilisés tant dans les pays en voie de développement que dans les pays développés. Ce cours permet à l'étudiant de connaître tous les aspects de ce type de modélisation, tant au niveau théorique qu'appliqué. Au terme de ce cours, l'étudiant a acquis toutes les connaissances nécessaires pour développer, programmer et utiliser un modèle d'équilibre général calculable.

Cours réservé aux étudiants des programmes: Microprogramme de deuxième cycle en économie appliquée du développement, Maîtrise en économie, Maîtrise en économie avec mémoire et doctorat en économie. Sur approbation de la direction pour les étudiants des autres programmes.

Plage horaire

Sur Internet

-	00h00 à 00h00	Du 13 janv. 2020 au 24 avr. 2020
---	---------------	----------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=113454>

Coordonnées et disponibilités

Jérôme Gagnon-April

Enseignant

jerome.gagnon-april.1@ulaval.ca

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone : 418-656-2131 poste 405222

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

En contactant le soutien informatique, il est possible qu'il vous soit demandé d'utiliser l'application de contrôle à distance, [Team Viewer](#)  .

Sommaire

Description du cours	3
Objectifs généraux	3
Approche pédagogique	3
Classe virtuelle	3
Feuille de route	3
Évaluations et résultats	3
Liste des évaluations	3
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	4
Quiz 1-2-3	4
1- SAM / MCS	4
2- Errors/Erreurs	4
3- AUTA - GAMS	4
4- AUTA - Simulation	5
5- AUTETA - GAMS	5
6- AUTETA - Simulation	5
7- EXTER - GAMS	5
8- EXTER - Simulation	5
Quiz sur le modèle PEP 1-1	6
Examen final	6
Barème de conversion	6
Règlements et politiques institutionnels	6
Politique à l'égard des retards aux évaluations	7
Politique en matière d'absence aux évaluations	7
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	7
Matériel didactique	8
Spécifications technologiques	8
Bibliographie et annexes	8
Bibliographie	8

Description du cours

Objectifs généraux

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.

Approche pédagogique

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.

Classe virtuelle

Avant d'assister à une séance :

Il est indispensable de consulter [les tutoriels destinés aux étudiants](#).

Pour assister à une classe virtuelle :

Visitez la section *Classes virtuelles*, disponible dans le menu d'outils de votre site de cours pour vérifier l'horaire de vos classes virtuelles et pour y accéder.

Si vous y accédez avant votre enseignant, vous serez mis en attente. Lorsque votre enseignant sera connecté, vous serez dirigé automatiquement dans la classe virtuelle. Une fois dans la salle, il est fortement conseillé de faire un test audio en cliquant sur *Assistant configuration audio* dans l'onglet *Réunion* disponible dans le coin supérieur gauche.


Pour écouter une séance en différé :

Si l'enseignant l'autorise, vous aurez accès à l'enregistrement de vos classes virtuelles. Ces enregistrements seront disponibles dans cette même section, quand l'enseignant les aura publiés.

En cas de problème technique, veuillez contacter un agent du Centre de services en TI et pédagogie à l'adresse aide@cstip.ulaval.ca ou bien au (418) 656-2131 poste 5222.

Feuille de route

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Lien vers la formation 	

Note : Veuillez vous référer à la section *Feuille de route* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Weekly exercises / Exercices hebdomadaires (5 meilleures évaluations de ce regroupement)			75 %

Quiz 1-2-3	Du 23 janv. 2020 à 10h00 au 24 janv. 2020 à 10h00	Individuel	---
1- SAM / MCS	Dû le 31 janv. 2020 à 10h00	Individuel	---
2- Errors/Erreurs	Dû le 7 févr. 2020 à 10h00	Individuel	---
3- AUTA - GAMS	Dû le 14 févr. 2020 à 10h00	Individuel	---
4- AUTA - Simulation	Dû le 21 févr. 2020 à 10h00	Individuel	---
5- AUTETA - GAMS	Dû le 28 févr. 2020 à 10h00	Individuel	---
6- AUTETA - Simulation	Dû le 13 mars 2020 à 10h00	Individuel	---
7- EXTER - GAMS	Dû le 20 mars 2020 à 10h00	Individuel	---
8- EXTER - Simulation	Dû le 27 mars 2020 à 10h00	Individuel	---
Quiz sur le modèle PEP 1-1	Du 2 avr. 2020 à 10h00 au 3 avr. 2020 à 10h00	Individuel	---
Final exam / Examen final (La meilleure évaluation de ce regroupement)			25 %
Examen final	Du 9 avr. 2020 à 10h00 au 10 avr. 2020 à 10h00	Individuel	---

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Quiz 1-2-3

Titre du questionnaire :	Quiz sur les séances 1-2-3
Période de disponibilité :	Du 23 janv. 2020 à 10h00 au 24 janv. 2020 à 10h00
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	Cette évaluation fait partie du regroupement <i>Weekly exercises / Exercices hebdomadaires</i> qui est basé sur la règle d'attribution <i>Conserver les 5 meilleures évaluations du regroupement</i> . La pondération de ce regroupement est de 75 % de la session.

1- SAM / MCS

Date de remise :	31 janv. 2020 à 10h00
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	Cette évaluation fait partie du regroupement <i>Weekly exercises / Exercices hebdomadaires</i> qui est basé sur la règle d'attribution <i>Conserver les 5 meilleures évaluations du regroupement</i> . La pondération de ce regroupement est de 75 % de la session.
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt

2- Errors/Erreurs

Date de remise :	7 févr. 2020 à 10h00
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	Cette évaluation fait partie du regroupement <i>Weekly exercises / Exercices hebdomadaires</i> qui est basé sur la règle d'attribution <i>Conserver les 5 meilleures évaluations du regroupement</i> . La pondération de ce regroupement est de 75 % de la session.
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt

3- AUTA - GAMS

Date de remise :	14 févr. 2020 à 10h00
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	Cette évaluation fait partie du regroupement <i>Weekly exercises / Exercices hebdomadaires</i> qui est basé sur la règle d'attribution <i>Conserver les 5 meilleures évaluations du regroupement</i> . La pondération de ce regroupement est de 75 % de la session.
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt

4- AUTA - Simulation

Date de remise :	21 févr. 2020 à 10h00
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	Cette évaluation fait partie du regroupement <i>Weekly exercises / Exercices hebdomadaires</i> qui est basé sur la règle d'attribution <i>Conserver les 5 meilleures évaluations du regroupement</i> . La pondération de ce regroupement est de 75 % de la session.
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt

5- AUTETA - GAMS

Date de remise :	28 févr. 2020 à 10h00
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	Cette évaluation fait partie du regroupement <i>Weekly exercises / Exercices hebdomadaires</i> qui est basé sur la règle d'attribution <i>Conserver les 5 meilleures évaluations du regroupement</i> . La pondération de ce regroupement est de 75 % de la session.
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt

6- AUTETA - Simulation

Date de remise :	13 mars 2020 à 10h00
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	Cette évaluation fait partie du regroupement <i>Weekly exercises / Exercices hebdomadaires</i> qui est basé sur la règle d'attribution <i>Conserver les 5 meilleures évaluations du regroupement</i> . La pondération de ce regroupement est de 75 % de la session.
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt

7- EXTER - GAMS

Date de remise :	20 mars 2020 à 10h00
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	Cette évaluation fait partie du regroupement <i>Weekly exercises / Exercices hebdomadaires</i> qui est basé sur la règle d'attribution <i>Conserver les 5 meilleures évaluations du regroupement</i> . La pondération de ce regroupement est de 75 % de la session.
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt

8- EXTER - Simulation

Date de remise :	27 mars 2020 à 10h00
------------------	----------------------

Mode de travail :	Individuel
Pondération :	Cette évaluation fait partie du regroupement <i>Weekly exercises / Exercices hebdomadaires</i> qui est basé sur la règle d'attribution <i>Conserver les 5 meilleures évaluations du regroupement</i> . La pondération de ce regroupement est de 75 % de la session.
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt

Quiz sur le modèle PEP 1-1

Titre du questionnaire :	Le modèle standard PEP 1-1
Période de disponibilité :	Du 2 avr. 2020 à 10h00 au 3 avr. 2020 à 10h00
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	Cette évaluation fait partie du regroupement <i>Weekly exercises / Exercices hebdomadaires</i> qui est basé sur la règle d'attribution <i>Conserver les 5 meilleures évaluations du regroupement</i> . La pondération de ce regroupement est de 75 % de la session.

Examen final

Titre du questionnaire :	Examen final
Période de disponibilité :	Du 9 avr. 2020 à 10h00 au 10 avr. 2020 à 10h00
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	Cette évaluation fait partie du regroupement <i>Final exam / Examen final</i> qui est basé sur la règle d'attribution <i>Conserver la meilleure évaluation du regroupement</i> . La pondération de ce regroupement est de 25 % de la session.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	75	79,99
B	70	74,99
B-	65	69,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	60	64,99
C	50	59,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique de la formation à distance


La Politique de la formation à distance établit les fondements de ce système de formation et garantit que la qualité des activités de formation à distance est égale à celle des autres activités de formation offertes par l'Université. La Politique précise les objectifs, définit les systèmes de formation disponibles à l'Université, formule les principes directeurs de la formation à distance et délimite les responsabilités des instances concernées, notamment celles des étudiants.

Consultez la politique à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/politique-formation-distance>

Politique à l'égard des retards aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la Politique du Département à l'égard des retards aux évaluations https://www.ecn.ulaval.ca/sites/ecn.ulaval.ca/files/Reglements/politique_retard.pdf. Suivant les règles de cette politique, l'étudiant qui se présente en retard à un examen pourrait ne pas être admis.

Politique en matière d'absence aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la politique du Département d'économique à l'égard des absences aux évaluations <http://www.ecn.ulaval.ca/fr/etudes/reglement-des-etudes>.  Une absence non justifiée suivant les règles de cette politique entraînera une note de zéro à l'évaluation manquée.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent contacter leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement pour la réalisation du cours ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Pour les étudiants qui réaliseront leurs examens à l'extérieur du campus, il est également important de contacter le Bureau de soutien à l'enseignement à l'adresse accommodement@bse.ulaval.ca afin que les mesures d'accommodement soient mises en place adéquatement sur les lieux d'examen.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/




Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*: https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Matériel didactique

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#) 
- [Mozilla Firefox](#) 
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#) 

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#) 
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#) 

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Cette sous-section n'a pas encore été complétée par votre enseignant.

